

Demande d'abandon de programme

Nom

Prénom

Matricule

Trimestre d'admission Programme

Trimestre d'abandon du programme :

L'étudiant(e) qui désire abandonner son programme en cours de trimestre **doit faire parvenir un avis écrit au Département de linguistique et traduction**. L'abandon prend effet le jour de la réception de cet avis. **Au relevé de notes de l'étudiant(e), la mention abandon (ABA)** est inscrite en regard des cours non complétés si l'abandon survient au moins un mois avant la fin du trimestre. La mention «échec par absence» (F*) est portée au relevé de notes si l'abandon survient après ce délai.

L'étudiant(e) qui abandonne ses études sans se conformer à cette exigence est réputé(e) inscrit(e) jusqu'à la fin du trimestre. **Son inscription est ensuite annulée automatiquement et la mention «échec par absence» (F*) est portée au relevé de notes en regard des cours non complétés. Si l'étudiant(e) abandonne à la fin de ses cours et ne remet pas les travaux demandés, la note échec (E) sera sur les cours suivis.**

Est-ce que votre directeur/trice de recherche est au fait de votre abandon? :

Nom du directeur/trice de recherche : _____

Date

Signature de l'étudiant(e)

Motif de l'abandon

Date

Signature de la direction

Vous devez remettre le tout à la technicienne en gestion des dossiers étudiants, par votre courriel de l'UdeM, à :

elyse.tremblay@umontreal.ca